FNTE CGT

Supplément au Travailleur de l'État n°13

LA VOIX

N°20 janvier

Actualités FNTE/CGT

DES RETRAITÉS

SOMMAIRE

Page 1: - Editorial

Page 2 : - Contre la loi "sécurité globale"

- Avec la crise sanitaire, la crise sociale

Page 3 : - Financement de la 5è branche de maladie

- Histoire d'un vaccin

Page 4 : - Soutenons l'économie sociale et solidaire

- Pétition



Cette année sera-t-elle une nouvelle année de visioconférence ou enfin pourrons-nous mener une activité syndicale normale ?

Même si l'éloignement physique est une difficulté, cela ne doit pas nous empêcher de prendre les initiatives correspondantes à l'attente des retraités.

Le développement de notre UFR, son renforcement doivent continuer à être au centre de nos débats et

réflexions ; en particulier durant la préparation de notre 50ème congrès fédéral de fin d'année 2021.

Notre Conseil national continue de porter les multiples revendications, comme la suppression de la CSG; sans oublier l'augmentation des pensions et salaires, l'amélioration et le maintien des services publics, de la Sécurité sociale, des hôpitaux civils et militaires, etc...

(Signons la pétition pour sauver nos hôpitaux militaires, en ligne sur le site fédéral.)

Nous aurons aussi à développer nos arguments sur la question : qui va payer la dette et de quelle dette parle-t-on ?

Cette fameuse dette publique, dont les contours sont fixés par l'Europe et la banque centrale, est un moyen pour imposer un droit de regard et de décisions sur le budget national.

Le capitalisme tournera toujours le dos à nos objectifs. C'est pour cela, qu'ensemble, nous devons porter des débats décisifs et participer aux grands combats de l'heure pour la réforme des retraites, les libertés et plus globalement, l'antiracisme, la paix, le désarmement, le mouvement féministe.

En ce sens, notre journal se veut encore plus utile pour 2021, nous vous demandons de participer à l'amélioration de son contenu et de participer au renforcement de notre UFR.

M. Warcholak écrivait dans le Travailleur de l'Etat d'août 1968 : « Alors que le pouvoir s'efforce de reprendre ce qu'il a concédé, voilà autant de bonnes raisons de renforcer nos syndicats, en appelant les personnels, les retraités à adhérer en masse à la CGT. »

Les membres du Conseil National de l'Union Fédérale des Retraités se joignent à moi, pour te souhaiter ainsi qu'à ta famille une excellente année 2021.

Michel CAMATTE Membre du bureau fédéral

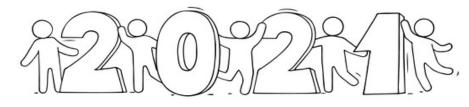


FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT

263, rue de Paris Case 541

93515 MONTREUIL Cedex

Tél.: 01 55 82 89 00 Fax: 01 55 82 89 01 E-mail: trav-etat@cgt.fr N° CPPAP: 0321 S 06424



▼ CONTRE LA LOI «SÉCURITÉ GLOBALE», DÉFENDONS LA LIBERTÉ DE MANIFESTER / Christian BESSON

Parmi les nombreuses propositions dangereuses de ce texte, trois articles risquent de limiter la liberté de manifester dans des proportions injustifiables, liberté déjà fortement restreinte sur le terrain.

L'article 21 concerne les caméras portables qui devraient équiper « toutes les patrouilles de police et de gendarmerie dès juillet 2021 ». Cela permettra l'analyse automatisée des images, et notamment la reconnaissance faciale des manifestants et des passants. Pour rappel : 8 millions de visages sont déjà enregistrés par la police dans ses divers fichiers.

Cela n'est justifié par aucun argument sérieux en matière de protection de la population et de gestion pacifiée des foules. Ce ne sera qu'un outil supplémentaire pour la répression.

L'article 22 autoriserait la surveillance par drones. Ici encore, aucun argument démontrant qu'une telle surveillance protégerait la population. Au contraire, en manifestation, les drones sont avant tout utilisés pour diriger des stratégies violentes contraires à la liberté de manifester. En clair, le déploiement massif des caméras mobiles et des drones, couplés aux caméras fixes déjà existantes, entraînerait une capacité de surveillance généralisée de l'espace public, ne laissant plus aucune place à l'anonymat essentiel au respect du droit à la vie privée et ne pouvant avoir qu'un effet coercitif sur la liberté d'expression et de manifestation.

L'article 24 vise à empêcher la population et les journalistes de



diffuser des images du visage ou de tout autre élément d'identification de fonctionnaire de police ou militaire de gendarmerie. Autrement dit, les images des violences commises par les forces de l'ordre ne pourront dès lors plus être diffusées. Le seul effet d'une telle disposition sera d'accroître le sentiment d'impunité des policiers violents et, ainsi, de multiplier les violences commises illégalement contre les manifestantes et manifestants.

Nous devons nous opposer à ces trois dispositions qui réduisent la liberté fondamentale de manifester dans le seul but de faire taire la population et de mieux la surveiller. Le tout sécuritaire ne peut être la réponse à la crise que traverse notre société.

Pour la CGT, les solutions sont à trouver par une autre répartition des richesses, par une politique marquée du sceau de la justice et du progrès social et la mise à bas des politiques d'austérité menées ces dernières années par les gouvernements successifs.

▼ AVEC LA CRISE SANITAIRE, LA CRISE SOCIALE

Gilles MUR

Les conséquences de la crise du coronavirus vont entraîner une crise économique plus dévastatrice que le virus lui-même.

En effet, les mesures mises en place contre la covid-19 ont durablement fragilisé les systèmes économiques.

On peut s'attendre à des hausses massives du chômage de l'ordre de 25% en France sans compter que la crise va frapper de plein fouet les pays en développement dont l'économie est plus fragile.

Cette crise qui s'annonce tel un cataclysme est aujourd'hui déjà bien présente. On assiste à une augmentation sensible, de l'ordre de 30%, des familles, des salariés, des retraités, des étudiants qui ont recours aux différentes associations d'aide alimentaire.

Les populations affectées ont vu leurs conditions de vie se dégrader avec pour conséquences immédiates, le stress et l'angoisse pour l'avenir.

C'est ainsi que la pauvreté augmente entraînant des risques de mal nutrition et de comportements à risques sur les plus fragiles. Ces populations sont bien souvent obligées de supprimer des dépenses de santé. Elles sont touchées également par le mal logement et la précarité énergétique.

Mais le pire est sans doute à venir. Potentiellement ce sont des suicides, des décès prématurés qui sont à attendre, sans parler de la lente dégradation de la santé des populations précarisées.

Aujourd'hui, l'urgence est à la solidarité alimentaire, à l'accès aux soins, à l'accès à des logements décents, à l'accompagnement scolaire.

Si le gouvernement n'écoute pas les propositions des syndicats, des associations humanitaires, si rien n'est fait, il existe aujourd'hui un risque de voir se disloquer notre communauté nationale.



▼ FINANCEMENT DE LA 5 ÈME BRANCHE DE MALADIE : ENCORE UN RACKET SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS? Gilles LE MIGNON

Dans cette crise sanitaire sans précédent, le gouvernement n'a pas hésité à s'en prendre une fois de plus aux retraités.

Selon ce gouvernement, les retraités ont des revenus supérieurs à la moyenne des actifs et les pensions de retraite n'ont pas souffert de la crise de la covid-19, par conséquent ce serait à eux de payer la crise économique. Tels sont les arguments et aboutissants de cette bataille idéologique menée par le gouvernement et le patronat.

Le gouvernement avait mandaté Laurent Vachey, inspecteur des finances, afin de faire des propositions de financement de la 5e branche de la Sécurité Sociale consacrée à l'autonomie. Ce rapport vise à faire financer presque exclusivement cette 5e branche par les familles, les salariés et les retraités(es). Ainsi, pour les retraités notamment, il préconise :

- Un alignement du taux de la CSG des retraités de 8,3 points à 9,2 points (au niveau des actifs) sur trois années.
- · La réduction de moitié, d'ici à 2025, du plafond d'abattement fiscal de 10% sur les pensions de retraite. Ce qui rendrait de nombreux retraités(es) imposables.
- Une augmentation de la taxe CASA (contribution additionnelle de solidarité) de 0,3% à 0,6% afin de rétablir l'équilibre avec la 2e journée de solidarité (CSA) prévues pour les actifs.
- Que l'aide pour l'autonomie (APA) dont bénéficient les personnes dépendantes pourrait être revue en fonction du patrimoine, etc.

En résumé, 4,2 milliards d'euros seraient ainsi financés par les retraités, soit 70% des 6 milliards nécessaires à une future loi sur le « grand âge ». Ces mesures seraient un véritable racket contre les retraités(es).

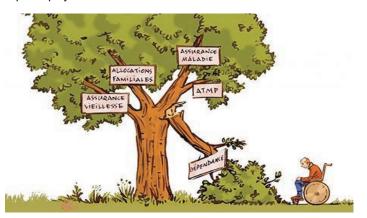
Après des années de perte de pouvoir d'achat, la loi de financement de la Sécurité Sociale et la création de la 5e branche autonomie, augurent d'une 3e vague, qui va miner encore plus le montant des retraites et pensions, et tout particulièrement pour les petites retraites.

Depuis toujours, les retraité(es) sont des personnes solidaires, impliquées, investies dans notre société et attentives aux autres. Mais trop c'est trop, ils ne veulent pas, une fois de plus, être en première ligne pour payer la note de

la crise sanitaire et économique.

Une autre raison de plus de continuer à se battre pour un pouvoir d'achat décent permettant aux retraités(es) de vivre pleinement leur retraite.

Le conseil national UFR vous invite donc à signer massivement la pétition en ligne sur ce sujet.



HISTOIRE D'UN VACCIN

Jean-Louis NAUDET

Voici mon histoire, celle d'un vaccin encore en phases d'expérimentations dans plusieurs laboratoires de la planète.

Bien des incertitudes règnent sur mon devenir en termes d'efficacité d'abord mais aussi quant à savoir qui aura le bonheur de consacrer ma naissance.

Je fais déjà l'objet de multiples spéculations de la part des apôtres les plus voraces du capitalisme financier.

Voilà que j'apprends que l'un de mes pères possibles, Sanofi pour être précis, concocte un plan antinational visant à déporter ses usines vers des pays étrangers afin de s'assurer de confortables profits liés à ma possible mise en production!

À l'heure où Jupiter évoque une relocalisation de nos approvisionnements médicaux, avouez que cela a de quoi interpeller plus d'un citoyen attaché à la souveraineté sanitaire!

Indécents et révoltants calculs de la part de ces apothicaires, véritables apprentis sorciers, qui font passer leurs profits avant la protection planétaire de l'humanité, et notamment de celle qui est la plus pauvre, la plus précaire et la plus soumise à des régimes autoritaires exercés par des despotes et autres fascistes.

Alors, vous qui placez en moi vos espoirs pour garantir efficacement, durablement et gratuitement l'immunité à laquelle vous aspirez face à cette pandémie, faites-en sorte que je puisse échapper aux vautours de la marchandisation de la santé et des vaccins qui doivent être plus que jamais considérés comme des biens publics. La survie de l'humanité en dépend.

EN PRIORITÉ, SOUTENONS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Jean-Claude HAMELIN

L'économie sociale et solidaire n'est pas épargnée par la crise liée à la pandémie que nous traversons.

Un des secteurs doit être plus que jamais un réflexe pour les syndiqués.es Cgt et leurs familles. C'est celui du **tourisme social et familial.** Des associations à but non lucratif, offrent leurs services et des prestations

Le réseau **ANCAV-SC** (ex-ANCAV-TT) qui est un **outil de la Cgt**, compte plusieurs associations de proximité auxquelles il est recommandé de s'adresser en priorité, afin d'organiser au mieux vos vacances et loisirs. Que ce soit à titre personnel et/ou pour des associations auxquelles vous êtes adhérents.es. Sans oublier vos proches.

Les associations du réseau ANCAV-SC, en partena-

riat avec Touristra vacances, ULVF, TLC vacances, Campéole, VVF, peuvent vous aider à trouver un mobil-home, un chalet, une ½ pension ou pension complète dans des villages vacances ou des campings. Des catalogues ou des sites vous permettent d'accéder à un large panel de possibilités.

Passé le confinement, nul doute que vous souhaiterez vous évader tout en respectant les nouvelles règles. Ayez le bon réflexe en appelant ou en consultant les associations qui sont adhérentes au réseau ANCAV-SC.

Les associations du réseau ANCAV-SC et les partenaires vous remercient de l'intérêt que vous leur porterez.

Bons séjours.

Associations	Ville	C. Post.	Numéros tél.	Sites
ECLA-TS	Villeneuve d'Ascq	59 650	03 20 05 10 12	www.ecla-ts.fr
TLC Vacances	Le Havre	76 600	02 35 21 69 63	www.tlcvacances.fr
ENPARTANCE	Saint-Ouen	93 400	01 48 30 95 16	www.enpartance-idf.fr
TL Champagne	Troyes	10 000	03 25 49 91 50	www.tourismeloisirschampagne.fr
VL Centre Touraine	Tours	37 000	02 47 20 96 36	www.vlct.fr
EKITOUR	Poitiers	86 000	05 49 47 73 13	www.ekitour.fr
LT Sarthe- Mayenne	Le Mans	72 000	02 43 39 66 50	www.lt72.fr
TL Maine et Loire	Angers	49 100	09 83 72 08 24	www.tourisme-loisirs49.com
TL Nantes-Rezé	Rezé	44 400	02 40 75 91 17	www.tourismeloisirs44.fr
TL Saint-Nazaire	Saint-Nazaire	44 600	02 40 66 74 02	www.tourismeetloisirs.fr
Vendée LT	La Roche-sur-Yon	85 000	02 51 37 95 95	www.vendeeloisirstourisme.com
LT Bretagne	Lorient	56 100	02 97 21 16 86	www.loisirstourisme-bretagne.fr
LCE 74	Annecy	74 006	04 50 51 59 86	www.lce74.com
TL Rhône - Alpes	Belley	01 300	04 79 81 23 07	
ALTS	Lyon	69 007	04 78 58 92 14	www.alts.fr
ETCL PACA	Marseille	13 002	04 91 91 26 31	www.etclpaca.fr
TL Languedoc Roussillon	Nîmes	30 900	04 66 67 29 20	www.tourismeloisirslr.com
TLC Midi-Pyrénées	Toulouse	31 000	05 61 29 83 29	www.tlcmp.fr
ABICE	Floirac	33 270	05 56 51 47 52	www.abice.org

▼ PÉTITION

- 100 euros tout de suite pour rattraper notre pouvoir d'achat, à valoir sur la revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen
- Accès à la santé pour tous
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

